**Lettre de résiliation d’assurance emprunteur – Loi Bourquin**

**Coordonnées de l’assuré :**

[NOM, Prénom]

[Adresse]

[Code postal et ville]

[N° de contrat de prêt]

[N° de téléphone]

**Coordonnées de l’établissement bancaire :**

[Nom de la compagnie d’assurance]

[Adresse]

[Code postal et ville]

**Lettre recommandée avec accusé de réception**

**Objet** : Résiliation de l’assurance emprunteur du crédit immobilier n° [numéro de votre contrat de prêt]

Madame, Monsieur,

Le [date de signature de votre offre de prêt], j’ai contracté auprès de votre établissement un crédit immobilier d’un montant de *[X€]* ainsi qu’une assurance de prêt dont la référence est la suivante : °[numéro de contrat de votre assurance emprunteur].

Aujourd’hui, et comme me l’autorise la loi Bourquin du 1er janvier 2018, je souhaite mettre fin à ce contrat d’assurance. Vous trouverez en pièce jointe de ce courrier une copie de ma nouvelle assurance crédit immobilier qui prendra effet le [date d’effet du nouveau contrat], ainsi que ses conditions particulières pour validation de l’équivalence des garanties.

Comme le veut la législation en vigueur et le délai de préavis de deux mois, la résiliation de mon précédent contrat d’assurance emprunteur devra prendre effet le *[date de résiliation]*.

Je vous saurais gré de prendre en considération ma demande de résiliation et de me faire part de votre décision dans un délai légal de 10 jours ouvrés à compter de la réception de ce courrier.

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées.

Fait à [Ville], le [Date]

[Signature]